

Avant, Xavier Lacombe, était un maire "heureux". Désormais, c'est un maire "comblé" qui savoure une journée particulière. Celle qui voit l'entrée, presque l'intronisation, de sa commune dans le Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica.

À ses côtés, Jacques Costa, le président du syndicat mixte du Parc. Les deux hommes ont convié l'ensemble des habitants de Peri à venir s'associer en famille, à l'événement.

"C'est effectivement un événement, appuie Jacques Costa, que cette intégration de la commune de Peri dans le périmètre du Parc. Une commune au patrimoine très riche et qui a montré sa détermination. Le maire et son conseil municipal ont travaillé d'arrache-pied sur différents projets pour débroussailler le che-

min. C'est ce travail qui est aujourd'hui couronné de succès."

Empreintes

Le président Costa rappelle quelques repères calendaires. Le 27 janvier 2017, notamment, date à laquelle l'Assemblée de Corse, par une délibération, étend le périmètre d'étude de la nouvelle charte du PNRC à neuf communes, dont celle de Peri.

Puis, le 21 novembre 2018, alors qu'un décret reclassant le Parc di Corsica, acte la charte - établie pour quinze ans - de son nouveau périmètre.

Enfin, en mars 2019, lorsque le comité syndical du PNRC actualise ses statuts qui

intègrent les nouveaux membres, dont Peri, dans le collège des communes. Mais si Peri en est là, pas de hasard.

Seule commune de Corse-du-Sud à s'être dotée d'une charte paysagère avec pour mots d'ordre protection et harmonie, elle bénéficie également d'une continuité géographique, territoriale et architecturale avec les territoires des communes de la vallée de la Gravona inscrites dans le périmètre d'étude de la révision de la charte.

Peri dispose, de surcroît, d'un patrimoine naturel atypique en vergers de châtaigniers et terrasses de cultures. Le tout avec la présence d'un patrimoine historique au gré des 23,65 kilomètres carrés que totalise la

commune dont 17,04 dans le périmètre du Parc, soit près de 75%.

Quant à la volonté politique, c'est Xavier Lacombe qui en parle le mieux : "Avec près de douze ans de mandat au compteur, je peux affirmer qu'actuellement Peri a rattrapé son retard structurel en termes d'équipements, d'autres projets étant, en outre, en cours. Nous avons le temps maintenant de nous consacrer à tout ce qui est environnemental, développement durable, dès lors que la commune possède nombre d'atouts. La précédente municipalité avait fait une tentative d'intégration au sein du Parc qui n'avait pas abouti, moi-même je n'y étais pas parvenu jusqu'à aujourd'hui. Do-

rénavant, nous allons pouvoir bénéficier d'avantages notables."

La commune sera également soutenue pour le travail qu'elle effectue dans le cadre du Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR), ce qui va permettre de réhabiliter "beaucoup de chemins communaux. D'une manière générale, le Parc va être à nos côtés, nous accompagner techniquement, financièrement. Au-delà, ce qui extrêmement pertinent, c'est de pouvoir tout à la fois bénéficier d'une protection, d'un entretien et d'une animation pédagogique grâce aux services du Parc et sous la houlette en particulier de Fabien Arrighi, éco-développeur du secteur."

Il parle encore de "fierté pour la commune", d'aboutissement", Xavier Lacombe qui évoque un projet complémentaire. "Parallèlement, nous avons créé un sentier du patrimoine en cours de réalisation, financé à 80% par la Collectivité de Corse via l'Office de l'Environnement et à 20% par la Capa."

C'est en empruntant ce sentier, hier, que l'on a pu mesurer combien la réciprocité du mariage allait être féconde avec le Parc. Il suffisait d'embrasser du regard la partie supérieure de la commune, du village vers la montagne, cette partie intégrée, pour se rendre compte que Peri apporte à l'évidence sa dot dans la corbeille de la mariée.

ANNE-C. CHABANON



Sur le sentier labellisé "sentier du patrimoine" dont les travaux ont débuté en mai 2019 et qui est situé dans le Parc naturel régional de Corse-Parcu di Corsica.



À l'occasion de la journée-événement, des ateliers avaient été organisés en direction des enfants et familles, animés par des agents du PNRC.